

**AFP DE LA VALLÉE DE LIERS
MAIRIE DE MASSAT
09320 MASSAT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL**

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf du mois d'avril à 17 heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué le 22 avril deux mille vingt-six, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. ZENTKOWSKI Michel, Président.

Etaient présents titulaires : CABAU Françoise, COT-MORIN Rachel, PONS Jean-Marie,
ZENTKOWSKI Janine, ZENTKOWSKI Michel

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2025. DE-AFPLIERS-2026/04-7.1

Monsieur Michel ZENTKOWSKI, Président, donne lecture des résultats de l'exercice :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à	2 701.00 €
Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à	920.45 €
Soit un excédent de	1 780.55 €
L'excédent reporté 2024 était de	8 389.00 €
D'où un excédent cumulé de	10 170.35 €
Les recettes d'investissement se sont élevées à	1 080.00 €
Les dépenses d'investissement se sont élevées à	0.00 €
Le déficit reporté de 2024 était de	1 080.00 €
D'où un résultat cumulé de	0.00 €

Monsieur Michel ZENTKOWSKI propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- Fonctionnement : **8 670.35 € au compte R002.**
- Investissement : **1 500.00 € au compte 1068**

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte l'affectation de l'exercice :

Nombre de voix	5
Vote pour	5
Vote contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré à Massat, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme
A Massat, le 29 avril 2026

Le Président,
Michel ZENTKOWSKI

Association Foncière Pastorale Autorisée
de la Vallée de Liers
Siège : Mairie de MASSAT
09320 MASSAT
Tél. 05 61 96 96 33



REÇU

18 MAI 2026

LA SOUS-PREFECTURE
DE ST-GIRONS